

CHACUN DE NOUS A DES PROJETS  
ET DES RÊVES... ET NOUS DEVONS  
ÉPARGNER POUR LES RÉALISER.

LE COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE  
D'IMPÔT (CELI) DEVIENT LE  
PLUS IMPORTANT MÉCANISME  
D'ÉPARGNE PERSONNELLE MIS  
EN PLACE DEPUIS LA CRÉATION  
DU RÉGIME ENREGISTRÉ  
D'ÉPARGNE-RETRAITE.

LE CELI PERMET D'ACCUMULER  
UN CAPITAL À L'ABRI DE L'IMPÔT  
TOUTE LA VIE DURANT.



COMPTE D'ÉPARGNE LIBRE D'IMPÔT

# CELI



---

#### Montréal

Téléphone : 514 868-2081  
Sans frais : 1 888 542-8597  
Télécopieur : 514 868-2088

---

#### Québec

Téléphone : 418 657-5777  
Sans frais : 1 877 323-5777  
Télécopieur : 418 657-7418

---

#### Site Internet

[www.fondsfoqq.com](http://www.fondsfoqq.com)

#### Courriel

[info@fondsfoqq.com](mailto:info@fondsfoqq.com)

---

 **FONDS FMOQ**  
CONSEIL ET INVESTISSEMENT

 **FONDS FMOQ**  
CONSEIL ET INVESTISSEMENT



## CARACTÉRISTIQUES

- Tout résident canadien âgé de 18 ans ou plus peut cotiser à ce régime.
- Les droits de cotisation sont octroyés sans égard au revenu gagné.
- Le plafond annuel de cotisation s'élevé à 5 500 \$ à compter de 2016 (ce montant était de 10 000 \$ pour 2015, de 5 500 \$ pour 2013-2014 et de 5 000 \$ pour 2009-2012).
- Les cotisations versées ne sont pas déductibles du revenu imposable.
- Les revenus de placement gagnés dans le compte ne sont pas imposables, même au retrait.
- Les droits de cotisation inutilisés peuvent être reportés aux années suivantes.
- Il est possible d'effectuer un retrait en tout temps et à n'importe quelle fin sans payer d'impôt.

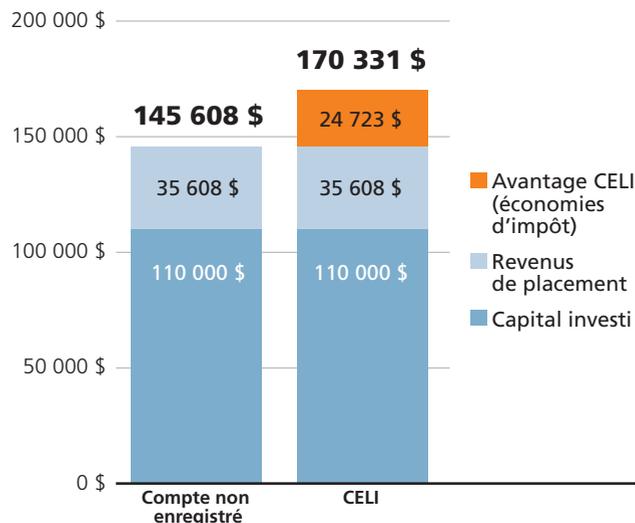
## AVANTAGES

- Vous ne payez aucun impôt sur les gains en capital, ni sur les dividendes, ni sur les intérêts gagnés dans le compte, et ce, même au retrait.
- Vous pouvez verser à nouveau les montants retirés à partir de l'année suivante sans réduire vos droits de cotisation.
- Vos retraits n'ont aucune incidence sur les droits à des prestations ou crédits fédéraux fondés sur le revenu.
- Vous complétez de façon efficace, du point de vue fiscal, votre épargne REER.

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. vous permet aussi de bénéficier de plusieurs avantages supplémentaires :

- Vous ne payez **aucuns frais d'administration**.
- Vous avez accès à de **nombreux produits de placement** des plus concurrentiels.
- Vous profitez de notre **service-conseil gratuit**.
- Vous pouvez **rapatrier** votre CELI ouvert dans une autre institution pour en faciliter la gestion.
- Vous pouvez cotiser par **versements périodiques** à la fréquence de votre choix, la **formule efficace** pour faire croître votre compte sans effort de gestion.

## AVANTAGE DU CELI PAR RAPPORT À L'ÉPARGNE NON ENREGISTRÉE



**HYPOTHÈSES :** Cotisation annuelle : 5 500 \$, durée de cotisation : 20 ans, taux de rendement composé annuellement : 4 %, taux d'imposition moyen sur les revenus de placement dans un portefeuille équilibré : 35 %

## ACCUMULATION DE L'ÉPARGNE CELI AVEC UNE COTISATION DE 100 \$ PAR SEMAINE\*

5 ans	28 792 \$
10 ans	63 957 \$
15 ans	106 903 \$
20 ans	159 354 \$

\* Rendement composé annuellement : 4 %

## CONSEIL FONDS FMOQ

Cotisez régulièrement : c'est la façon simple de profiter des avantages du CELI sans compromettre votre budget.

Avec un minimum de discipline d'épargne, votre argent s'accumule sans même que vous ne vous en rendiez compte !

Renseignez-vous sur notre service de débit préautorisé (DPA).

## LE CELI OU LE REER ?

	CELI	REER
Admissibilité	Avoir 18 ans et plus	Si revenu admissible (pas d'âge minimum)
Limite d'âge	Aucune	L'année du 71 <sup>e</sup> anniversaire du participant
Plafond annuel	5 500 \$ à compter de 2016 (10 000 \$ pour 2015, 5 500 \$ pour 2013-2014 et 5 000 \$ pour 2009-2012)	En fonction du revenu admissible de l'année précédente
Cotisation déductible	Non	Oui
Report des droits inutilisés	Cumulatifs depuis 2009 incluant les retraits	Cumulatifs depuis 1991
Imposition des revenus	Non	Non
Imposition des retraits	Non	Oui
Incidence sur les prestations et crédits fondés sur le revenu	Non	Oui
Dans le patrimoine familial	Non	Oui
Actif pouvant être donné en garantie	Oui	Non

Les conseillers Fonds FMOQ demeurent disponibles pour vous aider à optimiser votre stratégie d'accumulation de l'épargne en tenant compte de vos projets et de vos objectifs financiers.